

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-06

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 14 janvier 2013 le **règlement numéro 2012-06 modifiant le règlement numéro 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et l'aqueduc** ;
- Ce règlement a été adopté en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* et de la *Loi sur la fiscalité municipale* ;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;
- Le règlement numéro 2012-06 entre en vigueur conformément à la *Loi*.

Donné à Baie-des-Sables, ce 17 janvier 2013.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier